

Contact presse : Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60  
beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault • 04 67 88 18 46 • www.syndicat-centre-herault.org



## La fin des sacs plastiques : le Syndicat Centre Hérault marque les esprits et accompagne les commerçants

Le Syndicat Centre Hérault, chargé de la gestion des déchets sur le territoire des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Clermontois et du Lodévois et Larzac, a créé une dynamique territoriale et nationale en mobilisant différents acteurs sur le tri des déchets de cuisine et la loi de transition énergétique concernant la fin des sacs plastiques.

### Le Syndicat Centre Hérault invité par Ségolène Royal

L'action du Syndicat Centre Hérault a été remarquée par le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer : lors de la conférence de presse pour présenter la loi sur la fin des sacs plastiques, le 28 juin à Paris, en présence de la ministre Ségolène Royal, le Syndicat Centre Hérault a été invité à témoigner de son opération menée sur le terrain. Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=HYmwyhEGBXQ> et)

### Une présence dans les rayons fruits et légumes

En juin, le Syndicat Centre Hérault a déployé pour la seconde fois sa campagne d'affichage "Dans une 2<sup>e</sup> vie j'aimerais être du compost" dans les rayons fruits et légumes des supermarchés, primeurs, magasins bio et producteurs des marchés de son territoire. Pionnier dans la collecte à la source des déchets de cuisine, le Syndicat Centre Hérault souhaitait ainsi stimuler et faciliter la pratique du tri des déchets de cuisine dans les foyers. 37 kg par habitant de déchets de cuisine sont jetés dans le bac vert, alors que 321 kg de déchets ménagers par habitant sont jetés dans le bac gris (chiffres 2015). L'objectif était aussi d'accompagner les commerçants et consommateurs sur la fin des sacs plastiques et leur proposer des solutions. Le Syndicat Centre Hérault a été territoire pilote pour un test grandeur nature de remplacement des sacs plastiques dans les rayons fruits et légumes par des sacs compostables. La campagne a été reprise au niveau national par d'autres collectivités engagées dans la collecte à la source des déchets de cuisine, qui sont membres du réseau Compostplus.

Lien vidéo : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/sacs-plastique-interdiction-biodegradables-compostables-magasin-courses-27134.php4>

### Des commerçants engagés pour un territoire "zéro déchet zéro gaspillage"



Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le décret concernant la limitation des sacs plastique à usage unique a pris effet. Tous les commerces sont concernés (boucherie, épicerie, pharmacie, commerces de plein vent, etc). Concrètement, en caisse, seuls des sacs plastiques réutilisables pourront être distribués ou vendus. C'est l'occasion de revenir définitivement au durable avec les filets, chariots de courses, sacs cabas, sacs boules... Seuls les sachets plastiques type « fruits et légumes » pourront être distribués pour l'emballage alimentaire, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Au-delà de cette date, plus aucun sac plastique fin (moins de 50 microns) ne pourra être mis en circulation. Les commerçants devront alors

proposer des sacs compostables ou en papier. Pour accompagner les commerçants, le Syndicat Centre Hérault offre un kit de lancement aux 100 premiers commerçants du territoire qui s'engagent, via la signature d'une charte, à approfondir leurs gestes de prévention des déchets. Le kit se compose de 30 sacs cabas en jute, 70 sacs pliables à offrir à leurs clients et d'un sticker « Commerce engagé » à coller sur la vitrine. Vous êtes commerçants et souhaitez devenir « Commerce engagé », contactez le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46 ou à [communication@syndicat-centre-herault.org](mailto:communication@syndicat-centre-herault.org)

Lien vidéo : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/herault/le-sac-plastique-c-est-termine-et-dans-l-herault-s-y-applique-1043563.html>